



## PROCÈS-VERBAL

### Conseil d'établissement de l'école de l'Orée-des-Bois du mercredi 29 mars 2023 via TEAMS

#	Sujet
1.	<b>Ouverture de la rencontre et constatation du quorum</b> Il y a quorum. La rencontre débute à 18h34.
2.	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour- CÉ 2022-2023-39</b> L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Lemay.
3.	<b>Adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 2023 et suivis-CÉ 2022-2023-40</b> L'adoption du procès-verbal de la séance du 1 <sup>er</sup> février 2023 est proposée par madame Towner.
4.	<b>Sorties scolaires- CÉ 2022-2023-41</b> Madame Rioux présente deux demandes :  <u>12 mai</u> : Les classes du préscolaire désirent se rendre au <i>Musée canadien de l'histoire</i> , dans le cadre de la mesure des sorties en milieu culturel. Les frais seront donc payés par l'école.  <u>8 juin</u> : Les classes du premier cycle désirent aller visiter le <i>parc Oméga</i> . Pour payer l'entièreté des frais, l'école utilisera diverses mesures (sortie nature, école inspirante...). Ainsi, les parents n'auront pas à déboursier les frais de la sortie. La situation budgétaire actuelle le permet.  Finalement, les classes du 2 <sup>e</sup> cycle pourront également faire leurs sorties préalablement approuvées sans demander d'argent aux parents.  Les sorties scolaires sont proposées par madame Towner.
5.	<b>Règles de fonctionnement et mesure de sécurité 2023-2024- CÉ 2022-2023-42</b> Madame Rioux a consulté l'équipe-école afin de mettre le tout à jour. Un survol des modifications apportées est donc réalisé avec les membres du CÉ. Une proposition est émise, soit de demander aux parents de se tasser à droite dans le stationnement de

#	Sujet
	<p>l'école afin de laisser passer le personnel pour qu'il puisse se garer, car nous remarquons que malgré les demandes de passer par les rues Marsolais et Noémie, c'est peu respecté. Il va sans dire qu'il est plutôt difficile de faire appliquer la consigne et de contrôler le tout.</p> <p>Sur le plan du code vestimentaire, il a été précisé que les sous-vêtements ne devaient pas être apparents et que la casquette devait être enlevée une fois arrivé aux crochets, près de la classe. Les règles se doivent évidemment d'être appliquées autant par les élèves que les membres du personnel.</p> <p>Par rapport aux objets interdits, il est maintenant précisé qu'il est proscrit d'avoir tout appareil permettant de filmer ou de prendre des photos à l'école (ex. : montre intelligente).</p> <p>Les règles de fonctionnement et mesures de sécurité 2022-2023 sont proposés par madame Hart.</p>
6.	<p><b>Révision budgétaire</b></p> <p>Madame Rioux informe les membres que le CSS a reçu des subventions non planifiées, alors il y a présentement des surplus. Des transferts d'argent dans les écoles ont donc eu lieu, même plus que ce qui était anticipé. Avec ces surplus, les enseignants(es) vont pouvoir, entre autres, faire l'achat de mobilier et de matériel pédagogique pour répondre aux besoins de leur classe.</p> <p>Aussi, il y a eu un ajout de personnel de soutien à l'école. Des techniciennes en éducation spécialisée ont été engagées afin d'offrir un soutien pédagogique supplémentaire à l'ensemble des titulaires ainsi qu'à leurs élèves, selon les besoins identifiés.</p> <p>Il est relevé qu'il n'est pas nécessaire de mettre en branle une campagne de financement. Il n'y a présentement pas de besoins véritables. La vente de pâtisseries, Subway et pizza rapportent des sommes intéressantes.</p> <p>Enfin, le budget de l'école est équilibré. Des dépenses sont faites de façon logique et responsable.</p>

#	Sujet
	Madame Pichette questionne quant au fonds à destination spéciale qui servira à payer les coûts d'une sortie au <i>Mont Cascades</i> pour les classes du primaire en juin. Elle se demande si les besoins des enseignants(es) sont bien tous répondus avant d'aller de l'avant avec l'activité. Madame Rioux répond que la somme d'argent qui leur a été attribuée (1500\$) devrait permettre de répondre à la grande majorité des besoins. Si tel n'est pas le cas, il y a aura analyse à cet effet.
7.	<p><b>Mise à jour climat scolaire positif</b></p> <p>Madame Rioux fait un portrait de la situation quant aux gestes de violence répertoriés en 2021-2022. Trois situations de violence physique ont été rapportées, deux d'intimidation et deux de violence verbale.</p> <p>Un questionnaire en ligne est présentement en voie d'être complété par les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année sur le climat scolaire. Les données recueillies seront ainsi utilisées lors de la mise à jour du projet éducatif.</p> <p>Une nouvelle plateforme, <i>Moozoom</i>, est utilisée par madame Mélanie, éducatrice spécialisée, lors de ses ateliers aux classes du 2<sup>e</sup> cycle.</p> <p>Enfin, l'ensemble des élèves la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année assisteront la semaine prochaine à un atelier sur l'intimidation présenté par monsieur Alain Pelletier.</p>
8.	<p><b>Projet éducatif</b></p> <p>Le travail de révision du projet éducatif est en branle afin de le renouveler d'ici décembre 2023. Lors de la dernière journée pédagogique, un atelier avec les membres du personnel a été réalisé en sous-groupes afin de faire ressortir les forces, faiblesses, menaces et opportunités dans l'école. Il a été décidé que ce serait le statu quo quant à la mission, à la vision et aux valeurs (bienveillance, respect et plaisir), car celles-ci sont toujours à propos.</p> <p>Ce vendredi, madame Rioux a une rencontre au CSS concernant le projet éducatif, car le gouvernement a acheminé ses attentes à cet effet.</p> <p>Il va sans dire que le taux de réussite à l'école ainsi que le climat sont déjà bons. D'autre part, les retards ont diminué, mais il y a de nombreux départs hâtifs.</p>
9.	<p><b>Mot de la présidente</b></p> <p>Madame Lacasse a reçu de l'information du comité de parents pour la semaine de l'engagement parental qui se déroulera du 28 mai au 3 juin prochain. Diverses activités</p>

#	Sujet
	en ce sens sont proposées. Par exemple, des cartes de remerciements pourraient être envoyées aux parents impliqués dans l'école. Elle acheminera la documentation aux membres du CÉ prochainement.
10.	<p><b>Mot de la direction</b></p> <p>Madame Rioux indique qu'au mois de juin prochain, il y aura une activité RX1 junior pour l'ensemble des élèves de l'école. Les enfants seront invités à bouger à l'extérieur en s'amusant à diverses stations d'activités physiques.</p> <p>D'autre part, l'école a reçu une ristourne de 997\$ de <i>Photomania</i>.</p> <p>Enfin, l'équipe-école soutient bien les nouveaux collègues et madame Rioux se dit toujours heureuse d'être à l'Orée-des-Bois.</p>
11.	<p><b>Mot de la représentante de l'OPP</b></p> <p>Madame Lacroix mentionne qu'il y a deux autres dîners pizza à venir avec un nouveau fichier en ligne, version améliorée. Le personnel de l'école est aussi invité à participer à ces dîners.</p> <p>Des rencontres en sous-comités ont majoritairement lieu. Il y aura possiblement un BBQ en juin cette année, mais sous une autre forme. C'est à suivre!</p>
12.	<p><b>Mot de la technicienne du service de garde</b></p> <p>Madame Tanguay mentionne être déjà en train de planifier la fin de la présente année scolaire et même l'année prochaine. Lors du prochain CÉ, elle pourra présenter les thématiques des journées pédagogiques de l'année 2023-2024. Le personnel est au rendez-vous et les inscriptions aux journées pédagogiques de la présente année scolaire ont été nombreuses.</p>
13.	<p><b>Mot du personnel enseignant</b></p> <p>Madame Martine, en 5<sup>e</sup> année, mentionne que c'est le dernier droit de l'année. Cela va vite, mais cela va bien! L'infirmière a débuté les ateliers d'éducation à la sexualité dans les classes. Finalement, les élèves auront la chance de faire une deuxième sortie culturelle cette année en assistant au spectacle <i>Brotipo (clowns acrobatiques et cirque)</i>, présenté à la salle Jean-Després le 19 avril prochain.</p> <p>Madame Luce, à la maternelle, indique que les enfants sont de plus en plus autonomes et continuent de faire beaucoup d'apprentissages. Elle remarque une belle évolution depuis septembre.</p>

#	Sujet
	<p>Madame Johanne, en 1<sup>re</sup> année, mentionne que tout va bien et que les élèves font maintenant de 15 à 20 minutes de lecture autonome au retour du dîner.</p> <p>Madame Josée, en 6<sup>e</sup> année, dit continuer de préparer ses élèves pour la dernière étape qui est bien importante et que les photos des finissants et finissantes se dérouleront très bientôt.</p>
14.	<p><b>Mot du personnel de soutien</b></p> <p>Madame Hart mentionne que tout va bien dans le déroulement des ateliers. Ils sont presque terminés dans les classes du 1<sup>er</sup> cycle et <i>Moozoom</i> est très plaisant et pertinent pour les classes du 2<sup>e</sup> cycle.</p>
15.	<p><b>Mot du représentant du comité de parents</b></p> <p>Madame Labonté mentionne qu'il a été question lors de la dernière réunion des examens de fin d'année et du transport scolaire (Bigras). Il y a aussi eu des discussions autour des voyages scolaires, de l'importance de faire plusieurs soumissions et de prêter une attention particulière aux familles à faible revenu afin de trouver des solutions. Les politiques d'encadrement ont aussi été abordées, soit qu'il était important que les représentants du comité soient de bons porte-paroles, car ils représentent leur école.</p>
16.	<p><b>Mot du représentant de la communauté</b></p> <p>Monsieur Leblanc est absent.</p>
17.	<p><b>Coup de cœur</b></p> <p>Madame Labonté remet un coup de cœur à madame Pauline, enseignante d'anglais. Les enfants en parlent à la maison et ont toujours bien hâte de travailler sur leur projet.</p> <p>Madame Towner décerne un coup de cœur au projet <i>La Cour d'école</i>, présenté aux élèves de 5<sup>e</sup> année. Les sujets abordés sont pertinents et nécessaires.</p> <p>Madame Lagacé Prescottte mentionne que la danse organisée par l'OPP a été bien appréciée par l'ensemble des enfants, des petits et des grands! Merci d'avoir approuvé et organisé le tout! Madame Lacroix mentionne que l'activité a été très populaire, qu'elle a permis de récolter un bon montant d'argent, mais que plusieurs ajustements seraient à faire si l'événement se reproduisait.</p> <p>Madame Pichette remet un coup de cœur à madame Mélanie pour son intervention lors d'une situation délicate.</p>

#	Sujet
18.	<p><b>Points divers</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Embellissement cour d'école</b> Madame Pichette questionne quant au déroulement du projet. Madame Rioux rappelle que la réalisation de celui-ci est pour l'été 2024, que les devoirs pour cette année ont été faits et que nous devrions recevoir des nouvelles d'ici juin quant à l'acceptation ou non du projet présenté. Après coup, à l'étape des soumissions, les ressources matérielles s'impliqueront dans le dossier. C'est donc à suivre l'an prochain!</li><li>- <b>Transport annulé vs service de garde</b> Madame Labonté se demande si le service de garde est apte à dépanner les parents lorsque le transport scolaire est annulé. Madame Tanguay précise que oui.</li></ul>
19.	<p><b>Levée de l'assemblée- CÉ 2022-2023-43</b></p> <p>La levée de l'assemblée est proposée par madame Lemay à 19h52.</p>

Secrétaire : Martine Leduc

**Sara Lacasse**  
**Présidente**

**Nathalie Rioux**  
**Directrice**